



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 105/22

### Objet

Cession de terrain et bâti à  
Monsieur MATHIEU Thomas  
– Commune de Damparis

### Secrétaire de séance :

Christian CLAIROTTE

### Rapporteur :

Thomas RYAT

**Conseil Communautaire**  
**22 septembre 2022**  
**Dole - 18h30**

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 73

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 76

Date de la convocation : 14 septembre 2022

Date de publication : 30 septembre 2022

### Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Vivierge.

### Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Péchinot, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

### Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, G. Soldavini, P. Verne.

Par délibération n° GD70/21 du 29 juin 2021 le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition de propriétés localisées dans la commune de Damparis appartenant au Groupe KOHLER et non acquises par la société d'économie mixte patrimoniale AKTYA lors de la fermeture du site industriel.

Parmi ces parcelles situées hors périmètre clos de l'usine et ses dépendances, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a acquis une maison d'habitation desservie par la rue de Belvoie à Damparis comprenant deux logements dont un loué à un ancien ouvrier de l'usine KOHLER pour un loyer mensuel de 120 euros, et un à rénover entièrement.

Au mois de mai, Monsieur MATHIEU Thomas s'est rapproché de la Collectivité afin de lui faire part de son intérêt pour ladite habitation comprenant les parcelles AO 253, 249, 41 et 54 p pour une superficie d'environ 3 804 m<sup>2</sup> à parfaire par voie de géomètre.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole n'ayant pas d'intérêt particulier à conserver ce bien et au vu de l'estimation par le service des Domaines, les parties se sont entendues sur un prix de vente de 95 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à Monsieur MATHIEU Thomas, demeurant 7 rue du Moulin à Damparis, des parcelles avec bâtis AO 41, 42 et 54 p sises rue de Belvoie à Damparis pour une surface d'environ 3 804 m<sup>2</sup> à parfaire par voie de géomètre,

- **PRÉCISE** que cette cession sera réalisée moyennant un prix de 95 000 euros, prix conforme à l'estimation du Service des Domaines valorisé des frais de géomètres et administratifs,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Dole,  
Le 22 septembre 2022,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Monsieur MATHIEU Thomas – 7 rue du Moulin, 39500 Damparis
- LEGATIS Notaires – 34 Avenue de Northwich, 39100 Dole



**Cession de terrain et bâti  
à Monsieur MATHIEU Thomas  
à Damparis**

